

**Philippe JOUBERT**  
**147, avenue de Suffren**  
**75015 PARIS**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la C.R.C.C. de Paris

**LA FABRIQUE SOLIDAIRE DES MINIMES**  
**29 bis, avenue des Mazades**  
**31200 TOULOUSE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

**Philippe JOUBERT**  
**147, avenue de Suffren**  
**75015 PARIS**  
Commissaire aux comptes  
Inscrit à la C.R.C.C. de Paris

**LA FABRIQUE SOLIDAIRE DES MINIMES**  
**29 bis, avenue des Mazades**  
**31200 TOULOUSE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

-  
Exercice clos le 31 décembre 2020  
-

Aux membres de l'association LA FABRIQUE SOLIDAIRE DES MINIMES,

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association **LA FABRIQUE SOLIDAIRE DES MINIMES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son

exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 5 mai 2021  
Le Commissaire aux comptes

**Philippe JOUBERT**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	6 602	6 602		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	51 475	13 806	37 669	3 577
Immobilisations financières				
<i>Autres immobilisations financières</i>	20		20	
<b>Total I</b>	<b>58 097</b>	<b>20 408</b>	<b>37 689</b>	<b>3 577</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	4 302		4 302	
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	1 080		1 080	
<i>Autres créances</i>	66 949		66 949	55 139
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	78 313		78 313	77 093
<b>Total II</b>	<b>150 645</b>		<b>150 645</b>	<b>132 233</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>208 742</b>	<b>20 408</b>	<b>188 334</b>	<b>135 810</b>
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

## Bilan passif

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>	80 389	67 192
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>17 087</b>	<b>13 197</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>97 476</b>	<b>80 389</b>
Subventions d'investissement	14 422	3 053
<b>Total I</b>	<b>111 898</b>	<b>83 442</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 191	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 238	9 780
Dettes fiscales et sociales	19 042	12 148
Autres dettes	108	411
Produits constatés d'avance	14 858	30 029
<b>Total IV</b>	<b>76 436</b>	<b>52 368</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>188 334</b>	<b>135 810</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	19 302	
Dont à moins d'un an (a)	57 134	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	1 290	910
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>	53	378
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	218 168	185 080
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	338	107
Autres produits	20	309
<b>Total I</b>	<b>219 870</b>	<b>186 784</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres achats et charges externes	47 776	48 580
Impôts, taxes et versements assimilés	3 172	2 113
Salaires et traitements	119 711	97 625
Charges sociales	31 477	24 791
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 426	1 688
Autres charges	1	2
<b>Total II</b>	<b>203 562</b>	<b>174 798</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>16 308</b>	<b>11 986</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	134	75
<b>Total III</b>	<b>134</b>	<b>75</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	50	
<b>Total IV</b>	<b>50</b>	
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>84</b>	<b>75</b>

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>16 391</b>	<b>12 061</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	696	1 136
<b>Total V</b>	<b>696</b>	<b>1 136</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>696</b>	<b>1 136</b>
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>220 700</b>	<b>187 995</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>203 613</b>	<b>174 798</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>17 087</b>	<b>13 197</b>

## Contributions volontaires

### Contributions volontaires

Mise à disposition du local rue Van Dyck : 9 000 €

Mise à disposition de matériel (armoires, clim...) : 1 000 €

Bénévolat : 916 H valorisées à 12 € de l'heure soit 10 992 €

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	10 000	7 000
Bénévolat	10 992	10 800
<b>Total</b>	<b>20 992</b>	<b>17 800</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mises à disposition gratuite de biens	10 000	7 000
Personnel bénévole	10 992	10 800
<b>Total</b>	<b>20 992</b>	<b>17 800</b>

# COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : La Fabrique Solidaire des Minimes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 188 334 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 17 087 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2020 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

---

La crise sanitaire liée au COVID a eu peu d'impact sur l'activité de l'association et ses financements.

Malgré un confinement prononcé le 16 mars 2020, elle a maintenu ses activités en distanciel : accès aux droits, mobilisation sur la poursuite des parcours sur projet professionnel pour les personnes accompagnées sur l'insertion professionnelle.

La réouverture a ensuite pu se faire dès le 11 mai 2020 après réorganisation des locaux, de l'organisation et la mise en place des consignes sanitaires (plexi, gel dans chaque espace, affichage, etc.).

Lors du 2ème confinement, seules les activités collectives ont été suspendues, tout se faisait en revanche sur rendez-vous pour maîtriser les flux.

Il n'y a pas eu de mobilisation de chômage partiel. Par ailleurs, les objectifs de résultat des deux référentes PLE ayant été atteints, il n'y a pas eu d'impact sur leur financement.

Les hausses de dépenses dues aux COVID ont été compensées par d'autres baisses de dépenses, ce qui fait que globalement la structure a pu faire face à cette situation très particulière. Seul la « livraison » du chantier du café associatif (prévue en septembre) a été différée, les travaux ayant été freinés par le contexte sanitaire.

Par ailleurs, la fréquentation de la structure a plutôt été en augmentation, les personnes n'ayant pas de possibilités de solliciter les administrations habituelles, se sont retournées vers nous pour toutes leurs questions concernant l'accès aux droits.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 602			6 602
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 149	35 518		49 667
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 808			1 808
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>22 559</b>	<b>35 518</b>		<b>58 077</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		20		20
<b>Immobilisations financières</b>		<b>20</b>		<b>20</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>22 559</b>	<b>35 538</b>		<b>58 097</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 602			6 602
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 874	1 210		12 084
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 506	216		1 722
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>18 982</b>	<b>1 426</b>		<b>20 408</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 982</b>	<b>1 426</b>		<b>20 408</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 68 049 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20		20
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 080	1 080	
Autres	66 949	66 949	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>68 049</b>	<b>68 029</b>	<b>20</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	30 406
Divers - produits à recevoir	40
<b>Total</b>	<b>30 446</b>

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 76 436 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	24 191	4 889	19 302	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 238	18 238		
Dettes fiscales et sociales	19 042	19 042		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	108	108		
Produits constatés d'avance	14 858	14 858		
<b>Total</b>	<b>76 436</b>	<b>57 134</b>	<b>19 302</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	809			
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	379
Dettes provis. pr congés à payer	7 881
Charges sociales s/congés à payer	2 145
Formation continue CAP	2 916
Divers - charges à payer	108
<b>Total</b>	<b>13 428</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	14 858		
<b>Total</b>	<b>14 858</b>		